

Check-list de candidature bono pro

Conditions formelles à remplir

- Avoir terminé **avec succès** sa première année d'études universitaire/HES dans une institution reconnue par la CRUS ou membres de HES-SO
- Etre résident **permanent** en Suisse

Documents à fournir

- Lettre de motivation
- Budget détaillé pour la durée totale des études comprenant les dépenses et les sources de financement
- Les demandes de bourse effectuées auprès de l'institution académique et du canton
- Charte bono pro
- Autorisation de prendre contact avec les services sociaux et/ou universitaires

Les dossiers ne répondant pas à tous les critères ci-dessus ne seront pas pris en compte